

ETUDES
CONSEILS
MANAGEMENT EN
ADMINISTRATION PUBLIQUE



**RAPPORT DE SYNTHÈSE DES TRAVAUX
DE LA DEUXIÈME JOURNÉE DE REFLEXION
EN VUE DE L'IDENTIFICATION D'UNE NOUVELLE
ACTIVITÉ DANS LE DOMAINE DE LA GESTION
DES RESSOURCES NATURELLES**

Réunion organisée par l'U.S.A.I.D., le 19 avril 1995

Financement . U.S.A.I.D

par **M. Aly DIOUF, Consultant**
Facilitateur de la Deuxième
Journée de Reflexion
Juin 1995

SOMMAIRE

	Pages
Liste des Acronymes	2
Resume Executif du Rapport	3
INTRODUCTION	4
1 - SUR LA PHASE PREPARATOIRE DE LA JOURNEE DE REFLEXION	4
1 1 - Les Innovations	4
1 1 1 - Le choix d'un Facilitateur Externe a l'USAID	5
1 1 2 - Sur la formule d'invitation des participants	5
1 1 3 - Sur la strategie d'approche	5
1 1 4 - Pour la coordination de l'action des bailleurs de fonds	6
2 - LE DEROULEMENT DES TRAVAUX	6
2 1 - Sur le recentrage des termes de reference	6
2 2 - Sur l'ouverture de la journee	7
2 3 - Sur la methodologie et les exigences du Facilitateur	7
2 4 - L'inventaire des idees-force	7
2 4 1 - Sur l'augmentation de la productivite agricole dans les zones de pluviometrie fiable	7
2 4 2 - Sur l'urgence de la mise en oeuvre de l'important dispositif de recommandations relatives a la gestion des Ressources Naturelles	8
2 4 3 - Sur la necessite d'envisager la gestion des Ressources Naturelles dans le contexte de gestion des eco-systemes	9
2 4 4 - Sur l'urgence de proceder a une evaluation de la loi sur le Domaine national	9
2 4 5 - Sur le concept de gestion de terroirs et la notion de terroir	10
2 4 6 - Sur la necessite de la reactualisation des plans locaux de developpement a partir des aspirations et preoccupations des populations	11
2 4 7 - Necessite de la creation d'une institution de financement alternatif des programmes	12
2 4 8 - Necessite d'elaboration d'un code rural	12
2 4 9 - Sur la necessite de favoriser l'emergence dans les Communautes rurales d'une elite locale	12
2 4 10 - Sur la necessite de rehabiliter les centres d'Expansion Rurales Polyvalents (C E R P)	13
3 - SUR L'IDENTIFICATION D'ACTIVITES	13
4 - DE LA DESCRIPTION DE L'ACTIVITE SOUS FORME DE DOCUMENT DE PROJET	14
5 - LE SUIVI ET LA FINALISATION DES ACTES DE LA DEUXIEME JOURNEE DE REFLEXION	15
6 - OBSERVATIONS	16

RESUME EXECUTIF DU RAPPORT

Le present rapport de synthese s'articule sur trois parties resumees ainsi qu'il suit

1 - **Premiere partie** La phase preparatoire de la deuxieme journee

Cette phase ex-ANTE est principalement marquee par l'evaluation de la premiere journee et par l'exploitation de ses enseignements, ce qui a permis d'initier les innovations ci-apres

- Choix d'un Facilitateur externe a l'U S A I D
- Privilégier les institutions et les organismes dans les invitations
- Repenser la methodologie de travail
- Associer les autres bailleurs de fonds aux travaux

2 - **Deuxieme partie** Le deroulement de la journee

Dans cette deuxieme partie il sera evoque successivement

- Le recentrage des termes de reference
- L'inventaire des idees-force
- L'identification des activites
- Choix de l'activite a proposer

3 - **Troisieme partie** La phase de suivi et de finalisation des actes de la journee

Au cours de cette phase ex-POST il s'agira

- De la mise en place du groupe d'experts
- D'elaborer les termes de reference de la mission des experts par l'USAID
- D'elaborer le document d'avant-projet et de decrire la faisabilite de l'activite
- De dresser un calendrier des travaux de suivi et de validation definitive de l'activite

4 - **ANNEXES**

- Annexe 1 - Liste des participants a la deuxieme journee de Reflexion
- Annexe 2 - Allocution prononcee par Mme Anne M WILLIAMS

INTRODUCTION

Le mercredi 19 avril 1995, L'USAID-SÉNÉGAL a organisé à l'hôtel SAVANA de Dakar, sous forme d'atelier, une deuxième journée de réflexion en vue de l'identification et de la description d'une activité nouvelle dans le domaine de la gestion des Ressources Naturelles au Sénégal

Le présent rapport de synthèse en tient lieu de compte rendu. Il s'articule sur trois parties consacrées

- **la première** a la période ex-ANTE, c'est-à-dire à la phase préparatoire de la deuxième journée de réflexion,
- **la seconde**, au déroulement de la journée
- **la troisième**, à la période ex-POST, c'est-à-dire à la phase d'évaluation de suivi et de finalisation des actes de la journée

1 - SUR LA PHASE PRÉPARATOIRE DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION

La première journée de réflexion organisée par l'USAID en vue de l'identification d'une nouvelle activité dans le domaine de la gestion des Ressources Naturelles, s'est tenue à Dakar le 27 décembre 1994. Elle a été placée dans une approche participative et consultative marquée du sceau du nouveau style de travail de l'USAID.

Elle a été riche d'enseignements car, outre qu'elle a permis à la deuxième journée de s'appuyer sur des acquis positifs et à la réflexion d'emprunter des raccourcis techniques fort appréciés, elle a inspiré, au plan organisationnel, des innovations qui ont eu une profonde et heureuse résonance, tant dans le déroulement de la journée que dans les résultats enregistrés.

Cette exploitation judicieuse des enseignements de la première journée a été rendue possible grâce à l'observation, entre l'organisation des deux journées, d'un intermède de trois mois et demi. Cet intermède a permis, à toutes les parties prenantes, de laisser decanter les idées, de mûrir la réflexion, de se faire une meilleure philosophie sur la démarche de l'USAID et d'être accessibles à la notion d'activité.

1.1 - LES INNOVATIONS

Dans le compte rendu de la première journée, il a été, avec objectivité et sans complaisance, noté ce qui suit :

"Bien qu'il y ait eu l'adhésion du plus grand nombre aux propositions et recommandations faites par les commissions d'une manière générale, il y a eu autour de la problématique foncière un large débat. Celui-ci a suscité des échanges qui n'ont pas permis de dégager des options consensuelles. En conséquence, l'objectif final de cette journée de réflexion n'a pas été atteint : une nouvelle activité n'ayant pu être décrite."

À partir de ce constat et faisant l'évaluation de la journée, l'équipe de l'USAID s'est évertuée à rechercher les causes ayant conduit, en dépit de la pertinence de la nouvelle approche participative et malgré le niveau respectable des participants, à ces résultats mitigés. Elle les impute principalement, entre autres éléments, à ceux relatifs à la position ambiguë du Modérateur, à la formule de désignation des participants et à la stratégie d'approche pour la conduite des travaux.

Tirant les leçons de ces éléments d'appréciation, l'USAID a initié les innovations ci-après :

1 1 1 - LE CHOIX D'UN FACILITATEUR EXTERNE A L'USAID

Les travaux de la première journée ont été pilotés par un Modérateur membre de l'USAID. Cette situation de dualité dans les fonctions de juge de coordinateur et de partie prenante a été estimée à la fois inconfortable et peu opératoire pour l'USAID. Elle s'accommode difficilement avec le nouveau style de travail de l'USAID et avec les valeurs fondamentales qui sous-tendent et guident le nouveau processus de la REINGENIERIE en cours d'expérimentation par l'USAID-SENEGAL.

Les considérations que voici ont déterminé l'USAID à s'attacher les services d'un Facilitateur suffisamment averti des questions relatives à la gestion des Ressources Naturelles au Sénégal.

Après les formalités d'usage en la matière son choix s'est porté sur la personne de Monsieur Aly DIOUF, Ancien Gouverneur de Région, Consultant en Administration Publique expert en Décentralisation, Président-Fondateur du Cabinet d'Etudes SENEGAL-PRESTATIONS.

Consultant du Gouvernement Sénégalais pour la conduite de sa politique de décentralisation ayant participé à l'élaboration de la presque totalité des instruments juridiques relatifs à la décentralisation et à la gestion des Ressources Naturelles et ayant pris part à toutes les manifestations nationales et internationales consacrées à la décentralisation, à l'environnement au foncier et à la gestion des Ressources Naturelles, Monsieur DIOUF semble présenter le profil adéquat pour conduire les travaux de la deuxième journée de réflexion.

C'est là une première innovation majeure de portée à la fois psychologique et stratégique qui a été appréciée par les participants dont la formule d'invitation a été modifiée.

1 1 2 - SUR LA FORMULE D'INVITATION DES PARTICIPANTS

La plupart des participants à la première journée de réflexion ont été invités en fonction d'une part, de leur profil intrinsèque et, d'autre part, de leur engagement dans le processus de gestion des Ressources Naturelles. Si cette formule a eu l'avantage de garantir la qualité de l'expertise elle a, en revanche, laissé apparaître ses limites au registre de la nécessaire affirmation de la volonté politique des différents partenaires y compris l'Etat, pour l'engagement et la validation des décisions consensuelles.

Voilà pourquoi, il a été préconisé pour la deuxième journée d'inviter les institutions et organismes (Ministères, Universités, Services, O N G, Groupements, Associations etc) dont les participants sont sensés être des plénipotentiaires dépositaires des pouvoirs de leurs institutions respectives (voir la liste des participants en annexe I du rapport).

Cette seconde innovation, par-delà ses effets normatifs aidera à repenser la stratégie d'approche pour la conduite des travaux.

1 1 3 - SUR LA STRATEGIE D'APPROCHE

Les travaux de la première journée de réflexion se sont déroulés en trois temps. D'abord en plénière en vue de dégager une vision globale sur la nature et l'ampleur des contraintes, ensuite en trois ateliers pour l'analyse des trois groupes de contraintes identifiées et enfin, à nouveau en plénière, pour la restitution et la validation des travaux d'atelier.

Cette stratégie d'approche, en dépit de son caractère accusé de rongeur de temps a néanmoins été fort utile. Elle a créé entre les représentants des différents partenaires et clients de l'USAID un espace fructueux de dialogue et de concertation qui a considérablement élargi leur horizon social et enrichi leur sensibilité, ce qui est de nature à faciliter à l'avenir, l'élaboration des

decisions consensuelles et a eviter les phenomènes de rejet dans la mise en oeuvre des programmes

Mais, en depit de ces avantages il s'avere que pour une programmation axee sur une seule journee, cette strategie d'approche en ateliers et en pleniere n'est pas la meilleure

Voila pourquoi, compte tenu du choix selectif qui a ete opere dans les invitations et qui a ramene l'importance numerique de l'effectif a un niveau optimal, il a ete preconise de retenir la formule directe en un seul atelier, ce qui a favorise des gains appreciables de temps et en consequence un approfondissement remarquable des analyses

1 1 4 - POUR LA COORDINATION DE L'ACTION DES BAILLEURS DE FONDS

Se fondant sur l'idee maintes fois exprimee a l'occasion des colloques, seminaires et autres instances de reflexion sur la gestion des Ressources Naturelles et relative a la necessaire concertation entre bailleurs de fonds en vue de la coordination de leurs politiques et de leurs interventions pour eviter les duplications, l'USAID a pris l'initiative d'inviter a cette seconde journee de reflexion des representants de l'ambassade des Pays-Bas, de l'ambassade de la Republique d'Allemagne Federale, de la Banque Mondiale de l'Agence Japonaise pour le Developpement International, de la Caisse Francaise de Developpement

Ces innovations apportees dans la phase preparatoire ont ete appreciees par toutes les parties prenantes a la journee de reflexion. En outre, elles ont apporte une plus-value certaine dans la deroulement des travaux a la qualite des debats et au resultat final

2 - LE DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de la deuxieme journee de reflexion se sont deroules dans d'excellentes conditions d'organisation materielle de pilotage et de reflexion. Les debats, credits d'assez bonne facture ont ete axes, non seulement sur les differents aspects des termes de reference, mais aussi et-il faut s'en feliciter - sur des dimensions contingentes d'une politique intelligente et pragmatique de gestion des Ressources Naturelles dans le contexte senegalais

Apres un bref rappel thematique sur le recentrage des termes de reference de la journee, le present rapport s'attardera successivement sur la ceremonie d'ouverture, les exigences et preoccupations du Facilitateur, l'inventaire des IDEES-FORCES qui sous-tendent une approche realiste et globale de la gestion des ressources naturelles, avant de faire part de l'activite proposee et des circonstances de son identification

2 1 - SUR LE RECENTRAGE DES TERMES DE REFERENCE

Tenant compte des acquis eminentement positifs de la premiere journee les termes de reference de la deuxieme journee ont ete reformules ainsi qu'il suit

a)- Poursuivre, en l'elargissement et en l'approfondissant, l'analyse des contraintes d'ordre institutionnel et juridique, d'ordre socio-economique et d'ordre socio-culturel en vue de l'identification d'une activite susceptible de favoriser des reformes appropriees pour la gestion decentralisee des Ressources Naturelles dans la perspective d'un developpement durable

b)- Decrire sommairement l'activite avec un programme a l'appui

c)- Identifier les partenaires et les beneficiaires potentiels afin de mieux mesurer l'impact de cette activite et definir leurs responsabilites dans sa mise en oeuvre

d)- Definir les modalites pratiques de pilotage et d'execution de cette activite

e)- L'activite proposee doit s'inscrire dans le cadre de la politique de decentralisation initiee et mise en oeuvre par le Gouvernement du Senegal

Ce recentrage thematique des objectifs de la journee aura ete benefique Il a servi de balise pour les participants dans leurs interventions et de gouverne pour le Facilitateur dans la conduite et l'orientation des travaux

2 2 - SUR L'OUVERTURE DE LA JOURNEE

Madame Anne M WILLIAMS Directrice de l'USAID-SENEGAL a tenu, malgre un agenda tres charge a presider l'ouverture officielle de la journee et même prendre part a une bonne partie des travaux

Cette attitude tres motivante et fort appreciee des participants a ete perçue comme le temoignage renouvele de l'engagement, non seulement de l'USAID, mais du Gouvernement des Etats-Unis d'Amerique, aux côtes de celui du Senegal, pour l'assister dans son entreprise de developpement Elle temoigne aussi, de l'interêt personnel que Madame Anne M WILLIAMS attache a la mise en oeuvre entre les Etats-Unis et le Senegal d'une cooperation multiforme, dynamique et fructueuse

C'est dans cet ordre d'idees qu'elle a delivre a l'intention des participants un message de bienvenue de remerciements et d'encouragements Ce message est joint en annexe II au present rapport

2 3 - SUR LA METHODOLOGIE ET LES EXIGENCES DU FACILITATEUR

Apres avoir procede a une synthese des contraintes identifiees lors de la premiere journee et indique une methode appropriee d'analyse le Facilitateur a fait part aux participants de ses contraintes de gestion rigoureuse du temps, avant de les inviter a s'efforcer d'inscrire leurs interventions dans les objectifs de la journee tels que recentres, et de les assortir autant que possible, de propositions susceptibles d'aider a l'identification d'activites objets de nos preoccupations

2 4 - L'INVENTAIRE DES IDEES-FORCES

Dans le but d'illustrer la pertinence de la demarche de l'USAID et des objectifs poursuivis a travers l'organisation de la journee, les intervenants ont fait appel, le long des debats, a des idees charnieres qu'il est apparu de la plus haute importance d'inventorier et d'exposer a l'attention des autorites de l'USAID Leur prise en compte, a court, moyen ou long terme est de nature a conforter le processus de gestion des Ressources Naturelles

En voici les principales

2 4 1 - SUR L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DANS LES ZONES DE PLUVIOMETRIE FIABLE

La sequence du plan strategique 1992-1997 de l'USAID, relative a l'augmentation de la productivite agricole dans les zones ou une pluviometrie moyenne de 400 m/m est disponible a particulierement retenu l'attention des participants La majorite des participants (pour ne pas dire l'unanimité) l'ont evoquee pour en deplorer certains aspects

En substance, il se dégage des critiques formulées à l'égard de cette décision qu'elle participe d'une vision partielle de l'environnement rural sénégalais et qu'elle serait susceptible, si elle était mise en œuvre, d'accentuer les disparités régionales déjà suffisamment criardes

Les représentants de l'USAID à la journée de réflexion ont tenu pour clarifier le débat sur cette question, à apporter les précisions suivantes qui participent des règlements et politiques de l'USAID

1/- Le plan stratégique 1992-1997 de l'USAID-SENEGAL est un ensemble de programmes dont le "BUT SUPREME" est d'améliorer le qualité de vie du peuple sénégalais à travers un processus de développement à long terme équitable, participatif, autonome et respectueux de l'environnement

2/- A cette fin, la séquence relative à l'augmentation de la productivité agricole doit être perçue comme une contribution importante et durable des Etats-Unis dans une zone géographiquement limitée ayant un potentiel agricole raisonnable en vue de la satisfaction des besoins du Sénégal en matière d'augmentation des revenus ruraux et d'augmentation de la sécurité alimentaire

3/- Eu égard aux autres options susceptibles de contribuer à l'augmentation des revenus provenant des Ressources Naturelles, l'USAID a délibérément exclu la zone nord et ses cultures sous-pluie en mettant l'accent notamment, sur les contraintes organisationnelles et de gestion et en indiquant les avantages qu'il y a à se concentrer sur une zone géographique à savoir

a)- à cause de la dégradation avancée des sols et des fortes densités de population, le développement de systèmes de production durables y est plus difficile et plus risqué, avec des possibilités de bénéfices plus faibles et plus lointaines que dans la zone sud

b)- l'USAID n'est pas favorable au soutien à l'arachide et du coton en raison de ce que ces deux cultures sont depuis longtemps soutenues par la France et que l'USAID n'a aucun avantage comparatif à travailler sur elles

4/- L'élevage et la pêche ont également été exclus du champ d'intervention de l'USAID pour des raisons similaires

5/- Les fruits et légumes n'ont pas été considérés dans le plan d'action de l'USAID comme objectif stratégique possible, mais plutôt comme objectif d'opportunité possible

6/- Enfin, le plan stratégique 1992-1997 a déjà reçu l'agrément des autorités sénégalaises

2 4 2 - SUR L'URGENCE DE LA MISE EN OEUVRE DE L'IMPORTANT DISPOSITIF DE RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Plusieurs participants à la journée de réflexion ont noté avec pertinence que, la problématique de la gestion des Ressources Naturelles a été marquée au cours des deux dernières années, par des temps forts de réflexion et d'analyse notamment la conférence régionale de PRAIA organisée par le COMITE INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE AU SAHEL (CILSS) du 20 au 24 Juin 1994 sur la problématique foncière, la décentralisation et la gestion des Ressources Naturelles, le Forum National sur la gestion des Ressources Naturelles organisé par le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature du 5 au 7 août 1994 à Agnam-Thiodaye (Département de Matam) le Séminaire de Lancement du processus d'élaboration du Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE) organisé par le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature du 13 au 16 février 1995 à

Dakar, le Colloque National sur la gestion des Ressources Naturelles, organise par l'USAID du 6 au 8 avril 1995 a Dakar

Au cours de chacune de ces assises la problematique de la gestion des Ressources Naturelles au Senegal a fait l'objet d'une profonde reflexion et d'analyses pertinentes, lesquelles sont assorties d'importants dispositifs de recommandations qui constituent une veritable banque de donnees consacrees a tous les aspects de la gestion des Ressources Naturelles

Des lors, les participants a la journee d'etudes ont particulierement mis l'accent sur l'urgence pour les pouvoirs publics senegalais et leurs partenaires au developpement d'initier, par le biais d'un plan d'action, un processus rationnel, operatoire et planifie, de la mise en oeuvre de ces recommandations

A cet egard ils se rejouissent de la demarche de l'USAID qui a travers l'identification d'une activite nouvelle dans le domaine de la gestion des Ressources Naturelles, s'inscrit en droite ligne, dans cette perspective

2 4 3 - SUR LA NECESSITE D'ENVISAGER LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS UN CONTEXTE DE GESTION DES ECO-SYSTEMES

Cette idee nouvelle est assez seduisante Elle participe de la consideration que dans toutes les hypotheses, le potentiel de Ressources Naturelles est, dans chaque pays, fonction des eco-systemes qui leur servent de receptacles et de cadre de gestion

L'interet de cette vision syncretique est qu'elle favorise la prise en compte, dans une approche de gestion concertee des Ressources Naturelles, de toutes les dimensions contingentes de maniere a etablir des relations fonctionnelles entre les differentes approches sectorielles

C'est une idee digne d'interet et qui merite une attention toute particuliere

2 4 4 - SUR L'URGENCE DE PROCEDER A UNE EVALUATION DE LA LOI SUR LE DOMAINE NATIONAL

La journee de reflexion considere, que la loi n° 64 46 relative au Domaine national, parce que consacree a la principale Ressource Naturelle (la terre), constitue le principal instrument juridique de gestion des Ressources Naturelles Il s'y ajoute qu'il existe, entre cette loi et le dispositif institutionnel de gestion, c'est-a-dire la loi n° 72 25 du 19 avril 1972 relative aux Communautes rurales, une etroite parente organique

Cette etroite relation organique entre ces deux lois, commande l'imperatif que, toute evolution de l'une, doit automatiquement entraîner l'evolution de l'autre

Des lors, avec le projet de regionalisation qui va se traduire par le transfert aux communautes rurales d'importantes competences dans le domaine de la gestion des Ressources Naturelles les participants a la journee de reflexion suggerent avec insistance l'evaluation de l'application de la loi sur le Domaine national deja vieille de plus de trois decennies

A cet egard, ils souhaitent la publication et la vulgarisation des resultats des travaux d'evaluation deja menes, sous la conduite du Professeur Samba TRAORE, par la Section Collectivites Locales, de l'UER de Sciences Juridiques de l'Universite de Saint-Louis (Senegal)

Neanmoins, force est de reconnaître que, pour importante et centrale qu'elle soit, une évaluation isolée de la loi sur le Domaine national n'apporterait qu'une solution partielle à la problématique de la gestion des Ressources Naturelles qui participe d'un phénomène de dimension surtout horizontale

En conséquence la meilleure démarche en vue de lever les contraintes juridiques institutionnels socio-economiques et socio-culturelles qui rendent malaisée la gestion optimale des Ressources Naturelles semble résider dans une approche globale d'évaluation de reprofilage et d'adaptation de l'ensemble des instruments juridiques disponibles consacrés à la conservation, à la protection à l'utilisation et au renouvellement des Ressources Naturelles

A cette fin, il pourrait être envisagé, l'organisation, par la tenue d'ateliers ad-hoc, d'une vaste opération d'évaluation consacrée aux textes ci-dessous répertoriés

1/- La loi n° 64 46 du 17 Juin 1964 relative au Domaine national avec ses décrets d'application,

- 2/- La loi n° 72 25 du 19 avril 1972 relative aux Communautés rurales et ses décrets d'applications,

3/- La loi n° 83 05 du 7 janvier 1983, portant Code de l'Environnement

4/- La loi n° 93 03 du 4 février 1993, portant Code Forestier et ses décrets d'application,

5/- La loi n° 81 13 du 13 mars 1981 portant Code de l'eau

6/- La loi n° 86 04 du 24 janvier 1986 portant Code de la chasse et ses décrets d'application

7/- Le décret n° 80 268 du 10 mars 1980 portant organisation des parcours de bétail et fixant les conditions de pâturage

Les débats sur cette question ont été infiniment fructueux. Ils ont conduit à l'évocation d'un concept nouveau qui apparaîtra d'ailleurs dans l'intitulé de l'activité proposée. Il s'agit du concept de "gestion de terroirs" auquel, la plupart des participants ne sont pas familiarisés et qui mérite d'être brièvement explicité

2 4 5 - SUR LE CONCEPT DE GESTION DE TERROIRS ET LA NOTION DE TERROIR.

Le concept de "gestion de terroirs" est apparu ces dernières années en Afrique de l'Ouest sahélienne en réponse au problème de la dégradation de l'environnement mis en évidence par différents phénomènes tels que la dégradation des sols suite à l'érosion éolienne et hydrique, le déclin de la fertilité des sols, la réduction de la densité du couvert végétal, une vulnérabilité de la diversité des espèces végétales et animales etc

Sur cette toile de fond, un ensemble de facteurs économiques, démographiques et institutionnels sont venus se greffer, exerçant une forte pression sur les Ressources Naturelles qui sont, pour les populations, sources d'emplois, de revenus, de sécurité alimentaire

Le "concept de terroir" quant à lui est une notion à laquelle les villages, les groupes de villages, les campements peuvent avantageusement se rapporter. Plus sensé et plus réaliste que l'actuel découpage en communautés rurales, il fait référence à un espace socialement défini plus valable, plus opératoire parce que correspondant à un ensemble de ressources assorties de droits d'usage, permettant à une communauté donnée de couvrir ses besoins spécifiques

Plus appropriée à une approche participative des populations, la gestion des Ressources Naturelles, la gestion de terroirs à l'échelle du village, du groupe de village ou du campement peut en effet, s'exercer à trois niveaux interdépendants

- le niveau technique lie à l'environnement physique,
- le niveau socio-economique relatif aux structures sociales dans lesquelles les populations vivent et organisent leur existence
- le niveau institutionnel ou la législation et son application déterminent l'accès aux Ressources Naturelles des différents groupes sociaux

Ce concept de "gestion de terroirs" et cette notion de "terroir", tels que brièvement explicités ci-dessus pourraient judicieusement et avantageusement intégrer en l'améliorant sans en altérer les principes de base, le dispositif institutionnel et servir de cadre de gestion de proximité au processus de transfert du contrôle et de l'utilisation des Ressources Naturelles des structures étatiques vers les populations locales

C'est le lieu de signaler - et c'est important - que la mention, en association avec les données de la problématique de la gestion des Ressources Naturelles de la notion de "terroir", n'est pas une simple clause de style, elle n'est ni neutre ni fortuite. Elle pose à notre avis très clairement et en termes d'alternative "l'approche terroir" comme un processus fiable, à la dimension des exigences politiques, socio-economiques et socio-culturelles de la gestion des Ressources Naturelles

2 4 6 - SUR LA NECESSITE DE LA REACTUALISATION DES PLANS LOCAUX DE DEVELOPPEMENT A PARTIR DES ASPIRATIONS ET PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS

La gestion des Ressources Naturelles doit s'inscrire dans le cadre du plan local de développement de la communauté rurale dont-elle doit constituer le volet prioritaire. Selon des informations recueillies auprès de la Direction de l'Expansion Rurale, toutes les communautés rurales du Sénégal, à l'exception de celles de la Région de Tambacounda disposent à l'heure actuelle d'un plan local de développement

Prenant acte de l'information, la journée de réflexion s'est néanmoins interrogée sur les méthodes et procédures d'élaboration de ces plans locaux de développement. Elle a mis l'accent sur l'importance que revêt la participation des populations locales à l'analyse de leurs problèmes, à l'identification de leurs besoins prioritaires, au choix des projets et à leur réalisation qui constituent un élément central du développement à la base, et en définitive de la gestion des Ressources Naturelles et ce, pour plusieurs raisons

- Il est maintenant reconnu que les savoirs techniques traditionnels sont bien plus complexes et sophistiqués qu'il n'y paraissent et qu'ils peuvent souvent servir de base utile à l'élaboration de modules techniques d'intervention
- Il est indéniable que bien des échecs sont imputables à l'absence de prise en considération des aspirations et besoins des populations locales, le choix des projets et la définition des objectifs étant souvent réalisés par des personnes extérieures
- On sait maintenant que les projets ont de bien meilleures chances d'atteindre leurs objectifs s'ils sont conçus en partenariat avec les populations locales

- Pour s'assurer de leur succes a long-terme, les projets de gestion des Ressources Naturelles doivent en consequence, definir des activites correspondant aux interets des populations locales

- Les processus visant a instituer des droits locaux et a repartir des responsabilites, devraient permettre la creation d'un tissu d'interet et d'incitations favorable aux mutations comportementales necessaires

Pour toutes ces raisons et si ces precautions n'ont pas ete prises en compte au moment de l'elaboration de ces plans locaux de developpement, la journee de reflexion recommande leur reactualisation dans une approche plus democratique que technocratique

2 4 7 - NECESSITE DE LA CREATION D'UNE INSTITUTION DE FINANCEMENT ALTERNATIF DES PROGRAMMES

La journee a mis l'accent sur la necessite du renforcement des capacites financieres des communautes rurales. Celles-ci en effet, du fait d'un transfert insuffisant et inapproprié de fiscalite, reposent sur de tres faibles moyens financiers

La journee de reflexion suggere qu'il soit envisage, a cote des moyens classiques que sont les fonds de dotation et de perequation, les ressources fiscales et les opportunités de la cooperation decentralisee, la creation d'une institution susceptible de promouvoir des mecanismes de financement alternatif des programmes dans le cadre de la gestion des ressources naturelles

Il convient de signaler que le Fonds de Dotation est un nouvel organe dont la creation est prevue dans le nouveau code des collectivites locales. Les dispositions relatives a sa constitution et aux mecanismes de son fonctionnement font l'objet du titre III du projet de loi portant transfert de competences de l'Etat aux regions, aux communes et aux communautes rurales

2 4 8 - NECESSITE D'ELABORATION D'UN CODE RURAL

Dans la perspective de prendre en compte toutes les dimensions sectorielles de la gestion des Ressources Naturelles, notamment celles relatives au pastoralisme qui sont tres souvent laissees pour compte, il a ete evoque l'idee de l'elaboration d'un code rural

Cette idee figure deja en bonne place dans le dispositif de recommandations adopte a l'issue du colloque de l'USAID sur la gestion des Ressources Naturelles

2 4 9 - SUR LA NECESSITE DE FAVORISER L'EMERGENCE DANS LES COMMUNAUTES RURALES D'UNE ELITE LOCALE

Evaluant la complexite et la technicite des taches qui seront devolues aux populations locales et leurs representants elus dans la mise en oeuvre des programmes de gestion des Ressources Naturelles, les participants a la journee de reflexion se sont longuement interroges sur les capacites locales de gestion. Il a ete a cet egard fait allusion aux dispositions de l'article 9 de la loi n° 72 25 du 19 avril 1972 relative aux communautes rurales qui rendent ineligibles pour les conseils ruraux les fonctionnaires et agents de l'Etat ressortissants des communautes rurales même s'ils n'y exercent pas leur activite professionnelle

Ces dispositions qui sont textuellement les mêmes que celles contenues dans la loi n° 66 64 du 30 juin 1966 portant Code de l'Administration Communale, participent d'une intention legitime du legislateur de 1972, de preserver les conseils ruraux, d'une recuperation par les agents de l'Etat, des organes dirigeants des nouvelles collectivites locales rurales

A present, l'on s'est rendu a l'evidence que ces dispositions portent en definitive un grand tort aux collectivites locales municipales et rurales parce que les privant d'une expertise locale dont elles ont cependant grand besoin pour le pilotage de leurs institutions

Voila pourquoi, avec le projet de regionalisation le Chef de l'Etat s'est personnellement implique, demandant, a l'occasion de l'elaboration de nouveau code des collectivites locales, que de profonds assouplissements soient apportees sur ces dispositions de maniere a favoriser l'emergence, au sein des conseils ruraux d'une elite locale susceptible d'accroître les capacites locales de gestion des affaires locales

Les mêmes mesures d'assouplissement figureront egalement dans le chapitre relatif aux criteres d'eligibilite et d'ineligibilite du code electoral en cours de modification

2 4 10 - SUR LA NECESSITE DE REHABILITER LES CENTRES D'EXPANSION RURALES POLYVALENTS (C E R P)

La rehabilitation des centres d'expansion rurale polyvalents (C E R P) est un theme qui a longuement retenu l'attention des participants a la journee de reflexion Ils ont emis le voeu avec insistance que cette preoccupation fasse l'objet d'un vaste programme de rehabilitation des C E R P , au triple point de vue infrastructurel, materiel et logistique technique

a)- Rehabilitation infrastructurelle par un programme de remise en etat des infrastructures existantes pour les rendre fonctionnelles de maniere a sedentariser les equipes polyvalentes des C E R P

b)- Rehabilitation materielle et logistique en dotant les equipes polyvalentes de moyens de transport adequats et de toute la logistique y afferente afin de leur assurer une mobilite et une autonomie totale d'action et de leur restituer leur operationalite d'antan qui n'est plus, il faut le reconnaître, que nominale

c)- Rehabilitation technique par la constitution complete des equipes avec des specialistes des disciplines concernees, de maniere a assurer la couverture technique de tous les themes du programme de Formation, d'Education, d'Information et de Communication

Dans sa strategie de renforcement des capacites techniques des collectivites locales et groupements de base l'action des Centres d'Expansion Rurale Polyvalents a ete consideree comme indispensable et prioritaire C'est pourquoi la journee de reflexion a tenu a inscrire dans le porte-feuille des priorites nationales, l'elaboration le financement et la mise en oeuvre du programme de rehabilitation des C E R P Les pouvoirs publics et leurs partenaires au developpement devraient y être sensibilises

3 - SUR L'IDENTIFICATION D'ACTIVITES

L'analyse approfondie des trois groupes de contraintes a donne lieu a un debat riche principalement centre sur la recherche de conditions optimales pour une gestion decentralisee et durable des ressources naturelles au Senegal Cernant de tres pres l'objectif thematique de la journee, le Facilitateur a discretement oriente les debats vers l'identification d'activites susceptibles d'induire des opportunités de reforme dans une perspective de gestion decentralisee et durable des Ressources Naturelles

Au terme de l'entreprise plusieurs idees d'activite ont ete enregistrees Les plus pertinentes et les plus operationnelles sont les suivantes

3 1 - Apporter un soutien massif aux communautés rurales en insistant sur le profil des conseillers ruraux et en renforçant par la formation et l'information leurs capacités techniques et financières pour la prise en charge de la gestion des Ressources Naturelles

3 2 2°/- Promouvoir en faveur des communautés rurales et des groupements de base des mécanismes de financement alternatif de leurs programmes pour une gestion durable des Ressources Naturelles

3 3 3°/- Promouvoir une activité dont la finalité est de rendre les responsables des communautés rurales et d'associations de base capables de saisir toutes les opportunités qui s'offrent à eux, grâce à leurs capacités d'identification des contraintes et avantages et d'appropriation d'outils de planification et de gestion pouvant leur faciliter l'accès à des moyens matériels financiers techniques et réglementaires dans le domaine des ressources naturelles

Les trois activités que voilà semblent s'inscrire dans la perspective et les préoccupations de l'USAID dont les représentants ont attesté la pertinence

Ayant constaté d'une part qu'elles affichent tant du point de vue de leur impact, de leurs bénéficiaires que de leur finalité, d'étroites convergences et qu'elles peuvent d'autre part, dans leur processus de mise en œuvre, comporter des similitudes d'approche, le Facilitateur s'est employé à engager les participants dans l'optique de découvrir ces complémentarités et en conséquence de les fonder en une seule activité

Ces considérations ont aisément été partagées par l'ensemble des participants, singulièrement leurs auteurs et surtout les représentants de conseillers ruraux ceux du Conseil national de concertation des ruraux et du CONGAD

Ouvrant dans l'esprit de cette fusion, la journée de réflexion a décidé de retenir la formulation ci-après pour l'activité à proposer

"Renforcement des capacités institutionnelles, techniques financières, humaines et communicationnelles des collectivités locales et groupements de base en vue d'une gestion décentralisée des terroirs et Ressources Naturelles pour un développement durable"

L'activité comportera trois composantes

1/- Première composante Revue du dispositif institutionnel et des instruments juridiques de gestion des ressources naturelles (Codes, Lois et Règlements)

2/- Deuxième composante Formation, Information Education Communication

3/- Troisième composante Mécanismes alternatifs de financement

4 - DE LA DESCRIPTION DE L'ACTIVITE SOUS FORME DE DOCUMENT DE PROJET

En raison de l'importance et de l'envergure de l'activité proposée la journée de réflexion a préconisé la constitution d'un comité restreint d'experts chargé de sa description technique en forme de document de projet et de son chronogramme Cette proposition a rencontré l'agrément des représentants de l'USAID qui la trouvent infiniment judicieuse, eu égard au caractère technique de l'activité proposée

La Facilitateur et les representants de l'USAID, Messieurs GIBSON FAYE et NDAW sont charges d'organiser, en relation avec les membres du comite d'experts le suivi et la finalisation des actes de la deuxieme journee de reflexion

5 - LE SUIVI ET LA FINALISATION DES ACTES DE LA DEUXIEME JOURNEE DE REFLEXION

Les preoccupations relatives au suivi et a la finalisation des actes de la deuxieme journee de reflexion se sont poursuivies le 21 avril 1995 au siege de l'USAID, a la diligence de Messieurs GIBSON, FAYE et DIOUF

Tout d'abord le groupe d'experts a ete compose ainsi qu'il suit

1 - MM	Ernest GIBSON	Expert de l'USAID
2 -	François FAYE,	Expert de l'USAID
3 -	Mamadou NDAW,	Expert de l'USAID
4 -	Aly DIOUF	Expert en Decentralisation
5 - Mine	Madeleine CISSE,	en qualite de Personne Ressources
6 - MM	Oussouby TOURE,	en qualite de Personne Ressources
7 -	Samba TRAORE,	en qualite de Personne Ressources
8 -	Henri LO,	en qualite de Personne Ressources
9	Abdoulaye NDIAYE,	en qualite de Personne Ressources
10 -	Abdou Hamidou SY,	en qualite de Personne Ressources
11 -	Abdou Malick SOW,	en qualite de Personne Ressources

A la diligence de Monsieur François FAYE, tous les membres du comite d'experts ont ete consultes et ont donne leur accord pour participer aux travaux de suivi et de finalisation des actes de la deuxieme journee de reflexion

Ils ont tous, a l'exception des membres de l'U S A I D empêches et de Monsieur Henri LO en mission, participe le 26 avril, a une reunion qui s'est tenue au siege de l'USAID a l'effet

- de circonscrire la mission de ce comite d'experts,
- de degager la methode de travail et la repartition des tâches,
- d'elaborer un calendrier de travail pour cette periode ex-ANTE

C'est ainsi que les dispositions suivantes, approuvees par l'U S A I D, ont ete prises. Elles doivent faire l'objet, par l'U S A I D, de termes de reference precis, par chacune des Personnes Ressources concernees

1 - Les descriptions relatives a la justification de l'activite, a son impact et a ses cibles sont confiees a Messieurs Abdou Malick SOW et Abdou Hamidou SY

2 - Madame Madeleine CISSE, messieurs Aly DIOUF, Samba TRAORE et François FAYE sont charges de la description de la composante institutionnelle et juridique,

3 - Monsieur Oussouby TOURE et Madame Madeleine CISSE sont charges de la description de la composante Formation, Education, Information Communication

4 - Messieurs Abdoulaye NDIAYE et Abdou Hamidou SY traiteront de la composante relative aux mecanismes de financement alternatif des programmes,

5 - Tous les projets seront transmis a Monsieur François FAYE au plus tard le 11 mai 1995. Ce dernier est charge de les reproduire, de les ventiler pour observation, a tous les membres du comite d'experts et de coordonner l'ensemble des activites

6 - Une journée de mise en commun et de synthèse des travaux de sous-groupe est prévue le mercredi 17 mai 1995. Le lieu de la tenue de cette journée et ces modalités d'organisation sont à la diligence de l'USAID. Au cours de cette journée il devra être procédé à la description complète de l'activité et à la détermination de son chronogramme. La coordination des travaux est à la diligence du Facilitateur.

7 - Il est prévu le 30 mai 1995, l'organisation d'une ultime journée de restitution et de validation des travaux avec la participation des mêmes parties prenantes que lors de la deuxième journée de réflexion.

Régulièrement informé de l'évolution de la question, le Comité interne de l'USAID a favorablement accueilli l'ensemble de ces dispositions et a, sous réserve de ses observations dont il a été tenu compte, adopté le présent rapport de synthèse.

6 - OBSERVATIONS

6.1 - Dans leurs efforts de réflexion et de recherche des meilleures conditions pour la prise en charge par les populations locales, de la gestion des Ressources Naturelles, les participants ont semblé spontanément privilégier l'idée d'activité au détriment de la notion de projet. Leur préférence à cet égard semble se fonder sur le fait que, tandis que l'activité emporte l'avantage d'avoir une envergure nationale et peut comporter plusieurs dimensions sectorielles, le projet par contre, est généralement de rayonnement géographique localisé et d'impact limité. Par ailleurs, l'activité est de nature à éviter les duplications dans les zones d'emprise du plan stratégique de l'USAID.

Cependant, il reste entendu qu'en cas de besoin, soit pour soutenir un volet de l'activité, soit pour accompagner et compléter un projet en cours d'exécution, il n'est pas exclu la possibilité de recourir à la technique de projet.

6.2 - Le projet de gestion communautaire des Ressources Naturelles est en cours d'exécution. Certains de ces aspects peuvent présenter des similitudes avec certains aspects de la nouvelle activité proposée notamment, dans la mise en œuvre de la composante Formation, Education, Information, Communication qui aura pour finalité, l'élaboration et l'exécution de plans communaux de protection, d'utilisation et de gestion des Ressources Naturelles.

Il sera nécessaire à cet égard de concevoir des mécanismes de programmation et de coordination en vue de rentabiliser et d'optimiser les moyens à mettre en œuvre / =

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS A LA DEUXIE ME
JOURNEE DE REFLEXION

LISTE DES PARTICIPANTS
 JOURNEE DE REFLEXION
 SAVANA - DAKAR 19 AVRIL 1995

	<i>NOM & PRENOMS</i>	<i>FONCTION</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>TELEPHONE</i>
1	<i>ANNE M WILLIAMS</i>	<i>USAID/DIRECTOR</i>	<i>USAID, BP 49, DAKAR</i>	<i>23-64-89</i>
2	<i>ALY DIOUF</i>	<i>CONSULTANT</i>	<i>112 BIS, ZONE B</i>	<i>25-42-06/ 25-48-51</i>
3	<i>NIADIAR SENE</i>	<i>DEPUTE</i>	<i>ASSEMBLEE NATIONALE</i>	<i>23-10-99</i>
4	<i>ALIOUNE B DIENG</i>	<i>ASSIST/RECHERCHE</i>	<i>ISRA/BAME</i>	<i>32-24-30/ 32-24-31</i>
5	<i>IQBAL QAZI</i>	<i>USAID/ENGINEER</i>	<i>USAID, BP 49, DAKAR</i>	<i>23-66-80</i>
6	<i>FRANCOIS FAYE</i>	<i>USAID/ANR SPECIALIST</i>	<i>USAID, BP 49, DAKAR</i>	<i>23-53-79</i>
7	<i>MAGATTE GUEYE</i>	<i>JICA/CHARGE DE MISSION</i>	<i>SDIH, PLACE DE L'INDEP</i>	<i>21-69-19</i>
8	<i>CHEIKHOU I SYLLA</i>	<i>ENSEIGNANT</i>	<i>FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, UCAD/DAKAR</i>	<i>24-01-34/ 23-05-70</i>
9	<i>OUSMANE KEBE</i>	<i>CONGAD</i>	<i>SICAP AMITIE A NO 3609</i>	<i>24-41-16</i>
10	<i>SEGA DIALLO</i>	<i>CONSEILLER</i>	<i>CONACILSS, RUE PARCHAPPE X HUART</i>	<i>21-24-61</i>
11	<i>ABDOUL HAMDOUN SY</i>	<i>CNCR</i>	<i>KM 1, ROUTE DE OUAKAM</i>	<i>21-43-39</i>
12	<i>OUMAR WADE</i>	<i>D S E R /MINT</i>	<i>BP 6097, DAKAR</i>	<i>21-63-70/ 21-64-18</i>

	<i>NOM & PRENOMS</i>	<i>FONCTION</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>TELEPHONE</i>
13	<i>HENRI M LO</i>	<i>ENSEIGNANT</i>	<i>ISE/UCAD DAKAR</i>	<i>24-23-02</i>
14	<i>ABOUBACAR CAMARA</i>	<i>CSE</i>	<i>RUE LEON GONTRAN DAMAS FANN RESIDENCE</i>	<i>25-80-66/ 25-80-67</i>
15	<i>PAPA MAWADE WADE</i>	<i>INGENIEUR FORESTIER</i>	<i>CONSERE, 2 AV BIRAGO DIOP, POINT E, DAKAR</i>	<i>24-65-20</i>
16	<i>NDIAWAR DIENG</i>	<i>COORDONNATEUR PAFS/MEPN</i>	<i>PARC FORESTIER DE HANN, BP 1831</i>	<i>23-96-90</i>
17	<i>OUSSOUBY TOURE</i>	<i>SECRETAIRE PERMANENT</i>	<i>CONSERE, 2 AV BIRAGO DIOP, POINT E, DAKAR</i>	<i>24-65-20</i>
18	<i>SAMBA TRAORE</i>	<i>PROFESSEUR UNIVERSITE DE SAINT-LOUIS, COLLECTIVITES LOCALES</i>	<i>UER, SCIENCES JURIDIQUES BP 234</i>	<i>61-23-02 D 61-23-60 B</i>
19	<i>MAMADOU NDAW</i>	<i>PLANIFICATEUR, USAID</i>	<i>BP 49, DAKAR</i>	<i>23-33-07</i>
	<i>NOM & PRENOMS</i>	<i>FONCTION</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>TELEPHONE</i>
20	<i>MAMADOU GUISSÉ</i>	<i>INGENIEUR, EAUX & FORETS, RESPONSABLE PROGRAMMES AGRICOLES</i>	<i>RODALE INTERNATIONAL ONG A THIES, BP A 237</i>	<i>51-10-28</i>
21	<i>MOUSTAPHA NGAIDE</i>	<i>ASSISTANT, UNIVERSITE CAD FACULTE DE DROIT</i>	<i>FACULTE DE DROIT, DAKAR</i>	<i>27-41-64</i>
22	<i>GORGUI S DIALLO</i>	<i>NIS/AFRICARE SENEGAL</i>	<i>AFRICARE, BP 2272</i>	<i>25-76-64</i>
23	<i>GEERT S GENT</i>	<i>RESPONSABLE PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT RURAL</i>	<i>AMBASSADE DES PAYS-BAS BP 3262</i>	<i>23-94-83</i>
24	<i>ERNEST F GIBSON</i>	<i>CHIEF, ANR/USAID</i>	<i>BP 49, DAKAR</i>	<i>23-53-79</i>

	<i>NOM & PRENOMS</i>	<i>FONCTION</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>TELEPHONE</i>
25	<i>ABDOULAYE NDIAYE</i>	<i>CHEF DE MISSION, UICN</i>	<i>BP 3215</i>	<i>32-05-45/ 32-85-21</i>
26	<i>ALY LO</i>	<i>PRESIDENT CONSEILLERS RURAUX</i>	<i>BP 4227, DAKAR</i>	<i>32-75-25</i>
27	<i>SOUNKA NDIAYE</i>	<i>USAID/PRM CORE</i>	<i>BP 49, DAKAR</i>	<i>23-97-53</i>

ANNEXE 2

ALLOCUTION PRONONCEE PAR

Mme ANNE M WILLIAMS

DIRECTRICE DE L'USAID-SENEGAL

USAID



*DISCOURS SUR LA JOURNÉE DE
REFLEXION
DU MERCREDI 19 AVRIL 1995*

HOTEL SAVANA - DAKAR

*MESDAMES ET MESSIEURS,
CHERS PARTENAIRES ET COLLEGUES,*

*PERMETTEZ-MOI, TOUT D'ABORD, DE VOUS SOUHAITER LA BIENVENUE JE VOUS
REMERCIÉ D'AVOIR BIEN VOULU ACCEPTER NOTRE INVITATION A PRENDRE PART
A LA DEUXIEME JOURNEE DE RÉFLEXION ORGANISEE PAR L'USAID EN VUE
D'IDENTIFIER UNE ACTIVITE QUI FAVORISE UNE UTILISATION EFFICIENTE ET UNE
GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES*

*IL EXISTE MAINTENANT UN CONSENSUS SUR LA NECESSITE D'ORIENTER TOUS
LES EFFORTS VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES RESSOURCES
NATURELLES PAR UNE APPROCHE PARTICIPATIVE LA REALISATION DE CET
OBJECTIF LOUABLE EST UNE CONDITION INDISPENSABLE A NOTRE SURVIE SUR
CETTE PLANETE DIFFERENTES NATIONS ET LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE
SE SONT MOBILISÉES AFIN DE DÉFINIR LES MÉCANISMES DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES*

*IL EST ENCOURAGEANT DE CONSTATER QUE LE SÉNÉGAL, POUR SA PART, A MIS
EN PLACE UN PROCESSUS POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE
GLOBAL ET DECENTRALISE DE L'ACTION FUTURE PROJETÉE DANS TOUS LES
DOMAINES, Y COMPRIS CELLE DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
EN EFFET, LE SÉNÉGAL S'EST DEJA DOTE D'UN CERTAIN NOMBRE DE POLITIQUES
QUI FAVORISENT LA REGIONALISATION, LA DÉCENTRALISATION ET LA
DECONCENTRATION, AINSI QUE LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, POUR
NE CITER QUE CELA*

*CETTE STRATÉGIE SEMBLE GÉNÉRALEMENT ETRE BIEN ACCUEILLIE CAR SON
CADRE INSTITUTIONNEL PREVOIT LA PARTICIPATION DE TOUTES LES PARTIES
CONCERNÉES CES PARTIES SONT LE GOUVERNEMENT, LES ORGANISATIONS
NON-GOUVERNEMENTALES, LE SECTEUR PRIVE, LES BÉNÉFICIAIRES ET LES
BAILLEURS DE FONDS*

IL EST A NOTER CEPENDANT, MALGRE LA VOLONTE POLITIQUE DE L'ETAT, QU'IL EXISTE ENCORE QUELQUES INCONNUS DANS LE PROCESSUS DE PREPARATION ET DE MISE EN OEUVRE D'UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AU SENEGAL IL S'AGIT DE LES EXAMINER DE FACON APPROFONDIE ET D'IDENTIFIER LES OPTIONS SUSCEPTIBLES DE PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE QUI SOIT DURABLE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

AU COURS DE LA PREMIERE JOURNEE DE RÉFLEXION DU 27 DECEMBRE 1994 QUI A EU LIEU A L'HOTEL INDEPENDANCE, VOUS AVIEZ COMMENCÉ UN TRAVAIL REMARQUABLE EN IDENTIFIANT TROIS DOMAINES PRIORITAIRES DE CONTRAINTES QUI FREINENT LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES IL S'AGIT PREMIEREMENT DE CONTRAINTES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES, DEUXIEMEMENT DE CONTRAINTES SOCIO-ECONOMIQUES, ET TROISIEMEMENT DE CONTRAINTES SOCIO-CULTURELLES

LA CONCERTATION D'AUJOURD'HUI DOIT ETRE SITUÉE DANS LE CONTEXTE DE SUIVI DE LA RENCONTRE DU 27 DÉCEMBRE ELLE DOIT ETRE LE PROLONGEMENT DE CETTE PREMIERE ETAPE DU 27 DECEMBRE

ELLE DOIT ABOUTIR A L'IDENTIFICATION SOMMAIRE D'UNE ACTIVITE QUI FAVORISE UNE UTILISATION EFFICIENTE ET UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES EN CONSEQUENCE, JE VOUS INVITE A POURSUIVRE LA REFLEXION A PARTIR DES ACQUIS DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 27 DÉCEMBRE

JE RESTE CONVAINCUE QU'AVEC LA PARTICIPATION DE TOUTES LES INSTITUTIONS CONCERNEES PAR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, QUE VOUS REPRESENTEZ, VOS DISCUSSIONS DEBOUCHERONT SUR DES CONCLUSIONS PERTINENTES SUSCEPTIBLES D'ETRE MISES IMMEDIATEMENT EN OEUVRE JE SOUHAITE PLEIN SUCCES A VOS TRAVAUX

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION